



Etre dechu de mes droits paternels

Par **jeremy**, le **26/02/2008** à **22:55**

pui'je etre dechu de mes droits paternnels en le demandant car cela fait 8 ans que je n'ai pas de nouvelles de mes filles alors que c'est ma femme qui m'a trompée et mis dehors : alors je ne veux pas que a ma mort elles une part du peu que j'aurai a mon deces. en plus son amant etait mon meilleurs ami et ils m'ont mis dehors de chez moi : je n'ai pas reagi car je venais de recevoir une bombe atomique sur moi ; et je suis alle en pshy un mois (tres tres difficile a supporter ?